

Description

Le pêcheur professionnel ou la pêcheuse professionnelle capturent, à l'aide de divers instruments de pêche réglementés (filets, casiers, nasses, chaluts, etc.), des poissons et des crustacés à des fins commerciales. Avec leur bateau de pêche, ils sillonnent, sur un lac ou un secteur de celui-ci, les endroits favorables à de bonnes prises. Ils préparent ensuite les poissons destinés à la vente ou à la congélation et procèdent au nettoyage et à l'entretien du matériel.

Leurs principales activités consistent à :

Capture des poissons

- planifier les activités en fonction des saisons de pêche;
- déterminer les endroits propices à de bonnes prises, organiser le travail et veiller au respect des règles de sécurité et de navigation;
- poser les filets à différentes profondeurs en fonction de la variété du poisson désiré et des zones poissonneuses variables selon les saisons et les conditions météorologiques (filet flottant entre deux eaux pour la capture des truites, filet de fond pour la prise des brochets et des poissons blancs);
- placer des bouées ou des flotteurs pour signaler aux autres usagers du lac la présence de filets;
- remonter les filets et dégager soigneusement les poissons qui frétilent: perches, palées, bondelles, féras, brochets, ombles chevalier, truites, etc.;
- tuer et déposer les poissons dans une caisse;
- procéder à la capture de poissons reproducteurs sur la base des instructions du garde-pêche ou du pisciculteur;

Préparation des poissons et commercialisation

- écailler le poisson avec une machine, le vider, le laver et le tailler (lever les filets) sur une table en marbre en utilisant différents couteaux;
- surgeler le poisson, le fumer, l'emballer «sous vide d'air» ou le livrer frais aux clients (restaurateurs ou poissonniers);
- informer et conseiller la clientèle;
- vendre les produits à la poissonnerie ou dans les marchés (dans ce cas, il est nécessaire de posséder une patente);

Nettoyage, entretien et réparation

- entretenir régulièrement le bateau et procéder aux réparations nécessaires;
- monter, fabriquer et réparer les instruments de pêche (filets, nasses, casiers, chaluts, etc.) à terre ou à bord du bateau;
- nettoyer le local et le matériel.

Environnement de travail

Le pêcheur professionnel ou la pêcheuse professionnelle doivent se soumettre à une législation très contraignante et complexe en matière de pêche, de protection de la nature et d'hygiène. Ils consacrent un grand nombre d'heures au travail sur le lac, le plus souvent seuls, à des heures indues, en toute saison et par tous les temps. Ils portent des vêtements appropriés à leurs activités et aux conditions météorologiques.

Formation

La formation de pêcheur professionnel ou de pêcheuse professionnelle s'acquiert en emploi.

Lieu

- dans une exploitation de pêche.

Durée

- variable.

Conditions d'admission

- 18 ans minimum;
- permis de bateau (pour les moteurs de 10 chevaux et plus);
- attestation SaNa (attestation de compétence pour la pêche);
- permis personnel de pêche professionnelle délivré par l'autorité compétente (concordat intercantonal pour un lac donné) attestant le maniement des engins de pêche conformément au règlement intercantonal en vigueur.

Titre obtenu

- autorisation cantonale de pratiquer la pêche professionnelle (renouvelable chaque année car le nombre de patentes est limité).

Contenu (variable selon la législation du canton et du lac)

Théorie

- caractéristiques des principaux poissons des lacs;
- engins et modes de pêche;
- pratique de la pêche;
- législation sur la pêche dans les lacs.

Pratique

- exercices sur le lac;
- maniement des engins de pêche (filets, casiers, nasses, etc.).

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Résistance physique
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Sens commercial
- Sens de l'observation

Perspectives professionnelles

La plupart des pêcheurs professionnels et des pêcheuses professionnelles travaillent à titre indépendant dans des entreprises familiales. De ce fait, leur revenu est lié à la grandeur de leur entreprise, au rendement des lacs et au chiffre d'affaires effectué. La pratique de la pêche professionnelle est soumise à autorisation. Actuellement les cantons ont tendance à limiter le nombre de patentes et les réduiront encore à l'avenir.

Il est très difficile de vivre uniquement des produits de la pêche en Suisse romande (lacs Léman, de Joux, de Morat, de Neuchâtel et de Bièvre).

Beaucoup de pêcheurs professionnels exercent leurs activités à titre accessoire en parallèle à un autre métier dans l'agriculture, la viticulture ou la restauration.

Perfectionnement

Les pêcheurs professionnels peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- divers séminaires, conférences et formations proposées par les associations professionnelles;
- brevet fédéral de pêcheur-se professionnel-le, formation régie par l'Association suisse des pêcheurs professionnels (www.schweizerfisch.ch);
- pisciculteur-trice, formation en emploi à Starnberg (Allemagne) permettant ensuite de pratiquer le métier sur territoire suisse (<https://www.bs-starnberg.de/>).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Garde-pêche BF/Garde-pêche BF
- Pisciculteur/Piscicultrice

Adresses

Association suisse romande des pêcheurs professionnels
Case postale 1080
1001 Lausanne
Tél.: 021 614 24 30
<http://www.asrpp.ch>

Réseau de formation des pêcheurs
Secrétariat
Wankdorffeldstrasse 102
Postfach 261
3000 Berne 22
Tél.: 031 330 28 01
<http://www.formation-pecheurs.ch>

Schweizerischer Berufsfischerverband SBFV
Brigitte Thüning
Aeschstrasse 19
4107 Ettingen
Tél.: 061 530 04 41
<http://www.schweizerfisch.ch>